

I Résumé de texte

Résumer en 200 mots le texte suivant. Un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté. Indiquer par une barre bien nette chaque cinquantaine de mots, puis, à la fin du résumé, le total exact.

La pensée consensuelle représente commodément ce qu'elle appelle exclusion dans le rapport simple d'un dedans et d'un dehors. Mais ce qui est en jeu sous le nom d'exclusion n'est pas l'être-en-dehors. C'est le mode du partage selon lequel un dedans et un dehors peuvent être conjoints. Et l'« exclusion » dont on parle aujourd'hui est une forme bien déterminée de ce partage. Elle est l'invisibilité du partage lui-même, l'effacement des marques permettant d'argumenter, dans un dispositif politique de subjectivation, le rapport de la communauté et de la non-communauté. Au temps où la logique policière s'exprimait sans fard, elle disait, avec Bonald, que « certaines personnes sont dans la société sans être de la société » ou, avec Guizot, que la politique est affaire des « hommes de loisir ». Une ligne de partage séparait d'un côté le monde privé du bruit, de l'obscurité et de l'inégalité, de l'autre, le monde public du logos, de l'égalité et du sens partagé. L'exclusion pouvait donc se symboliser, se construire polémiquement comme rapport de deux mondes et démonstration de leur communauté litigieuse. Les incomptés, en exhibant le partage et en s'appropriant par effraction l'égalité des autres, pouvaient se faire compter. L'« exclusion » aujourd'hui invoquée, c'est au contraire l'absence même de barrière représentable. Elle est donc strictement identique à la loi consensuelle. Qu'est-ce en effet que le consensus sinon la présupposition d'inclusion de toutes les parties et de leurs problèmes, qui interdit la subjectivation politique d'une part des sans-part, d'un compte des incomptés ? Tout le monde est par avance inclus, chaque individu est cellule et image de la communauté des opinions égales aux parties, des problèmes réductibles aux manques et des droits identiques aux énergies. Dans cette société « sans classes », la barrière est remplacée par un continuum des positions qui, du plus haut au plus bas, mime le simple classement scolaire. L'exclusion ne s'y subjective plus, ne s'y inclut plus. Seulement, au-delà d'une ligne invisible, non subjectivable, on est sorti du champ, comptable désormais dans le seul agrégat des assistés : agrégat de ceux qui ne sont pas simplement en manque de travail, de ressources ou de logement, mais en manque d'« identité » et de « lien social », incapables d'être ces individus inventifs et contractants qui doivent interioriser et réfléchir la grande performance

collective. À l'intention de ceux-là, la puissance publique fait alors un effort de saturation supplémentaire, destiné à combler les vides qui, en les séparant d'eux-mêmes, les séparent de la communauté. À défaut de l'emploi dont elle manque, elle s'attachera à leur donner le supplément d'identité et de lien qui leur manquent. Une médecine individuelle de restauration des identités se conjoint alors à une médecine sociale de remailage du tissu communautaire, pour rendre à chaque exclu l'identité d'une capacité et d'une responsabilité mobilisées, pour instaurer en tout habitat délaissé une cellule de responsabilité collective. L'exclu et la banlieue délaissée deviennent alors les modèles d'un « nouveau contrat social » et d'une nouvelle citoyenneté, édifiés au point même où la responsabilité de l'individu et le maillage du lien social se délitaient. Des intelligences et des courages remarquables s'y emploient avec des résultats non méprisables. Reste la circularité de cette logique qui veut mettre partout du supplément de lien dans le social et de motivation dans l'individu quand le trouble de l'un et de l'autre est le strict effet de cette entreprise incessante de saturation et de cette requête inconditionnelle de mobilisation. Reste la démonstration de l'exacte identité de la maladie et de la santé, de la norme de saturation du consensus et de la déréliction des identités souffrantes. La guerre de tous contre tous, la constitution de chaque individu en menace pour la communauté sont le strict corrélat de la requête consensuelle de la communauté entièrement réalisée comme identité réfléchie en chacun du peuple et de la population. La suppression du tort revendiquée par la société consensuelle est identique à son absolutisation.

Cette équivalence est illustrée par l'intrusion brutale des nouvelles formes du racisme et de la xénophobie dans nos régimes consensuels. On peut assurément lui trouver toutes sortes de raisons économiques et sociologiques : le chômage qui fait accuser l'étranger de prendre la place de l'autochtone, l'urbanisation sauvage, la déréliction des banlieues et des villes-dortoirs. Mais toutes ces causes « socio-économiques » qu'on attribue à un phénomène politique désignent en fait des entités inscrites dans la question politique du partage du sensible. L'usine et sa disparition, le travail comme emploi et le travail comme structure de l'être-en-commun, le chômage comme manque de travail et le

chômage comme « trouble d'identité », la distribution et la redistribution des travailleurs dans des espaces définis par leur distance avec le lieu du travail et ceux de la visibilité du commun, tout cela concerne le rapport de la configuration policière du sensible et des possibilités d'y constituer la visibilité d'objets litigieux et de sujets du litige. Le caractère de la combinaison de tous ces éléments appartient à un mode de visibilité qui neutralise ou accuse l'altérité de l'étranger. C'est de ce point de vue qu'on peut discuter la simple inférence du trop grand nombre des immigrés à leur indésirabilité. Manifestement, le seuil d'indésirabilité n'est pas affaire de statistique. Il y a vingt ans, nous n'avions pas beaucoup moins d'immigrés. Mais ils portaient un autre nom : ils s'appelaient travailleurs immigrés ou, tout simplement, ouvriers. L'immigré d'aujourd'hui, c'est d'abord un ouvrier qui a perdu son second nom, qui a perdu la forme politique de son identité et de son altérité, la forme d'une subjectivation politique du compte des incomptés. Il ne lui reste alors qu'une identité sociologique, laquelle bascule alors dans la nudité anthropologique d'une race et d'une peau différentes. Ce qu'il a perdu, c'est son identité avec un

mode de subjectivation du peuple, l'ouvrier ou le prolétaire, objet d'un tort déclaré et sujet mettant en forme son litige. C'est la perte de l'un-en-plus de la subjectivation qui détermine la constitution d'un un-en-trop comme maladie de la communauté. On a célébré bruyamment la fin des « mythes » du conflit des classes et l'on est en même venu à identifier la disparition d'usines rayées du paysage urbain avec la liquidation des mythes et des utopies.

Peut-être commence-t-on maintenant à percevoir la naïveté de cet « anti-utopisme ». Ce qu'on appelle fin des « mythes », c'est la fin des formes de visibilité de l'espace collectif, la fin de la visibilité de l'écart entre le politique et le sociologique, entre une subjectivation et une identité. La fin des « mythes » du peuple, l'invisibilité ouvrière, c'est le non-lieu des modes de subjectivation qui permettaient de s'inclure comme exclu, de se compter comme incompté. L'effacement de ces modes politiques d'apparence et de subjectivation du litige a pour conséquence la réapparition brutale dans le réel d'une altérité qui ne se symbolise plus.

Jacques Rancière, *La Méésentente. Politique et Philosophie*, Paris, Galilée, 1995, p. 158-162

Proposition de corrigé du résumé :

I- **Résumé**

Thème : l'exclusion dans la société

Thèse : L'exclusion aujourd'hui prend une nouvelle forme : il s'agit de l'impossibilité d'être en opposition dans nos sociétés du consensus. L'exclu est invisibilisé sans pouvoir se reconnaître et se faire reconnaître comme exclu.

Deux structures possibles

1-L. 1 à 79 : Le fonctionnement actuel de l'exclusion

2-L. 80 à 137 : Le cas l'immigré.

OU

1-L. 1 à 26 : Comparaison des formes d'exclusion

2-L. 26 à 79 : Le fonctionnement du consensus et de l'exclusion consensuelle.

3-L. 80 à 137 : Le cas de l'immigré

Résumé idée par idée :

	Idee développée	Etape argumentative
1-L. 1 à 11	Contrairement à ce qu'on pense, être exclu ce n'est pas être en dehors de la communauté mais être à part à l'intérieur et aujourd'hui ce partage au sein de la communauté est invisible.	Proposition d'une redéfinition de l'exclusion et spécificité de l'exclusion contemporaine.
2-L. 11 à 24	Autrefois, le partage était visible et admis par tous, ce qui permettait en fait aux exclus de s'opposer, de se reconnaître comme exclus.	Description du fonctionnement de l'exclusion par le passé. Sujet de la dissertation.
3-L. 24-26	Aujourd'hui l'exclusion se confond avec le consensus, elle est absolument invisible.	Réaffirmation du diagnostic de l'auteur.
4-l. 26-38	Le consensus c'est en effet l'inclusion par principe : chacun est une partie égale de la communauté sans pensée de la rupture mais dans un continuum absolu.	Clarification des causes de ce mode d'exclusion : le fonctionnement du consensus.
5-l. 39-47	Mais à partir d'un certain stade, sans qu'on puisse se l'approprier ou s'y opposer, on est désigné comme déficitaire, incapable de participer au consensus.	Clarification des causes de ce mode d'exclusion : comment fonctionne alors l'exclusion ?
6-l. 47-64	L'état tente de pallier ces manques en soignant l'individu, en recréant du lien, et ce n'est pas à mépriser.	Clarification des causes de ce mode d'exclusion : les réponses étatiques
7-l. 64-79	Mais on ignore ainsi que le problème c'est l'impératif d'une union sans fracture. C'est parce que l'opposition est considérée comme impensable que le fait de s'opposer est une faute absolue. On cherche à supprimer la différence et on en fait donc une faute impensable.	Clarification des causes de ce mode d'exclusion : le point aveugle de la société qui crée du tort en refusant tout tort.
8-l. 80-90	On peut en prendre pour illustration l'influence grandissante de la haine de l'étranger, phénomène qui résulte moins de raisons socio-économiques que d'un enjeu politique, à savoir la possibilité d'être entendu comme sujet et comme personne différente.	Une illustration de cette exclusion invisible : la montée de la xénophobie comme problème politique.
9-l. 90-101	Tous les problèmes liés à l'emploi et au manque de travail sont également des problèmes de visibilité : on ne voit plus l'étranger que comme un problème à supprimer.	Développement de la thèse de l'auteur : une question politique et non économique.
10- 101-107	C'est à partir de là que l'on peut comprendre l'idée qu'il y aurait trop d'immigrés. En fait ce n'est pas une question de nombre, ou de seuil, mais une question de représentation.	Réfutation de l'argument d'une hausse de l'immigration.
11- 107-120	L'immigré n'est plus qu'une couleur de peau, il a perdu son identité politique d'ouvrier qui lui permettait d'avoir une place polémique dans la société, de se penser lui-même comme exclu.	Explication d'un changement de statut : de l'ouvrier à l'étranger.
12-l. 120-135	On a célébré à tort la fin des idéologies, de l'utopie communiste en oubliant qu'elles étaient des outils pour se revendiquer comme autre et réclamer d'être reconnu. Ne reste qu'une exclusion impensable.	Réinterprétation d'un moment historique et de la fin du marxisme comme idéologie structurante pour la société : les conséquences pour l'individu exclu.

Proposition de corrigé

Être exclu c'est en fait moins être hors de la communauté qu'être à part dans la communauté. Et, être exclu aujourd'hui c'est être du mauvais côté d'une ligne invisible et donc indiscutable. La division de la société était autrefois revendiquée et on pouvait donc s'y opposer. Aujourd'hui l'exclusion se confond avec le consensus.

Le consensus c'est en effet l'inclusion par principe : chacun est une unité dans la communauté, sans barrière. On est classé cependant, et certains sont jugés insuffisants, inadaptés. L'état tente, parfois louablement, de réinsérer les individus, de recréer des liens. Mais on ignore ainsi que le problème naît de l'obligation au consensus. C'est parce que la communauté se considère comme unité parfaite que toute différence est une si grande faute.

La haine grandissante de l'étranger, phénomène moins socio-économique que politique, l'illustre bien. Les problèmes liés à l'emploi découlent d'une organisation du visible : celui qui est différent est rejeté. Il n'y a plus d'immigrés, mais leur statut a changé : l'immigré était autrefois un ouvrier qui pouvait s'affirmer. Lorsqu'on a célébré la fin des idéologies, on a oublié qu'elles permettaient de réclamer sa part : la différence n'est plus qu'un impensable.

213 mots